

président

sia

Conseiller fédéral Alain Berset
Chef du Département fédéral de l'intérieur DFI
3003 Berne

Daniel Zimmermann
Office fédéral de la culture
Hallwylstrasse 15
3003 Berne
daniel.zimmermann@bak.admin.ch

Stefan Cadosch
Président
Arch. Dipl. ETH SIA
stefan.cadosch@sia.ch

Zurich, 6 juin 2014

Réponse à la consultation sur le projet de message sur l'encouragement de la culture pour la période 2016 à 2019 (message culture)

« Culture du bâti contemporaine »

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

Monsieur le Conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de prendre position dans le cadre de la consultation relative au message sur l'encouragement de la culture pour la période 2016 à 2019. Nous soutenons l'idée de définir la stratégie, les bases nécessaires et le cadre de financement à un encouragement global de la culture suisse avec le présent projet.

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

La suite de la présente prise de position concerne le nouveau champ politique « culture du bâti », sa définition, sa conception et les questions financières / décisions fédérales pertinentes.

Résumé

En tant que nouveau champ politique et culturel, la « culture du bâti » mérite une attention toute particulière et doit donc faire l'objet d'une présentation différenciée dans le message culture. Les nouvelles mesures visant à garantir l'établissement de la culture du bâti doivent être mentionnées dans le condensé du message culture avec les axes d'action stratégiques. A cette occasion, il faut tenir compte du fait que la « culture du bâti » représente le concept global. En tant que moteur de cette notion, la « culture du bâti contemporaine » mérite une mention spéciale et un engagement correspondant tant sur le plan stratégique que financier.

selnaustrasse 16
ch 8027 zürich
www.sia.ch
t 044 283 15 15
f 044 283 15 16
verkauf
t 061 467 85 74
f 061 467 85 76

président

s i a

En mars 2010, la SIA a lancé un débat et un programme d'action avec la table ronde Culture du bâti suisse afin de favoriser la percée du nouveau champ politique « culture du bâti ». Il faut notamment conférer à la culture du bâti contemporaine l'importance qu'elle mérite et lui donner aussi les moyens financiers requis dans les directives de la Confédération et le prochain message culture.

Le message culture 2016-2019 évoque pour la première fois la culture du bâti comme un champ culturel supérieur. La SIA estime que l'intégration de principe du nouveau champ culturel dans l'encouragement actuel de la culture est une réussite. Le projet de message reflète la volonté de créer un nouveau champ politique baptisé « culture du bâti », de l'établir et d'instaurer les mesures afférentes. La notion de « culture du bâti » doit être définie précisément dans le message comme base pour le futur travail de coopération et de conception et au vu de la discussion parlementaire à venir.

Etant donné que la stratégie globale de la culture du bâti doit être élaborée par de nombreux offices fédéraux dans le cadre d'une approche plurisectorielle, une liste exhaustive des organes concernés doit être fournie. Il convient également de faire appel à des experts.

Au cours de ces dernières années, la SIA a agi en étant pleinement consciente du fait que les convoitises liées au message culture n'allaient pas diminuer mais augmenter en permanence. Il est donc important et nécessaire que les réalisations contemporaines de la culture du bâti ne soient pas seulement classées comme des éléments méritant un encouragement dans le message culture 2016-2019 mais qu'elles soient aussi clairement intégrées dans le cadre de mesures et financier.

Le thème « Baukultur » doit d'avantage être mis en évidence. Il mérite soit un axe qui lui est entièrement dédié. Soit le terme doit explicitement figurer dans l'intitulé de l'axe en question (le soutien à la culture contemporaine du bâti est noyée sous « Cohésion sociale »).

La SIA soutient les mesures prévues (stratégie interdépartementale pour la culture du bâti ; mesures de sensibilisation pour la culture du bâti). Il est cependant nécessaire d'expliquer plus en détail dans le message les objectifs de la stratégie prévue ainsi que les bases des mesures de sensibilisation.

Le thème « Baukultur » doit également explicitement être mis en relation avec la question de l'urbanité croissante de la Suisse (Stadtkultur, etc). A ce titre "l'incitation financière permettant de faciliter la réalisation de films et coproductions sur le territoire suisse" devrait explicitement aborder également la question de l'urbain. Le terme « ville » doit être introduit.

Par ailleurs, la SIA demande à ce que les montants chiffrés sur la base des articles 13, 14 et 14a de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) (conservation d'objets dignes de protection, culture du bâti, inventaire fédéral...) pour les années 2016 – 2019 soient ventilés avec un total de 25.1 millions de CHF avec une augmentation du montant en faveur de la culture du bâti contemporaine : il faut préciser les montants exacts qui seront affectés en 2016, 2017, 2018 et 2019 à l'encouragement de la culture du bâti contemporaine. La SIA demande à

**schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein**

**société suisse
des ingénieurs
et des architectes**

**società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti**

**swiss society
of engineers
and architects**

**selnaustrasse 16
ch 8027 zürich
www.sia.ch
t 044 283 15 15
f 044 283 15 16
verkauf
t 061 467 85 74
f 061 467 85 76**

consacrer chaque année au moins un million de francs à la culture du bâti avec une mention correspondante dans le cadre financier.

La culture du bâti contemporaine est la condition et la base du bien culturel à protéger pour des raisons historiques et de protection des monuments mais n'en fait pas partie intégrante (voir définition de la « culture du bâti » en annexe).

La SIA estime qu'il n'est pas judicieux à moyen et long terme de financer ces efforts par le crédit-cadre pour le patrimoine culturel et les monuments historiques. Un groupe de travail chargé de la préparation d'une stratégie pour la culture du bâti doit élaborer des propositions (également d'ici à 2017) pour détacher la culture du bâti contemporaine - condition de l'entretien de l'héritage culturel du bâti - du crédit-cadre pour le patrimoine culturel et les monuments historiques et la positionner indépendamment sur le plan des ressources et de l'organisation.

Justification

La compréhension actuelle de la culture du bâti se base surtout sur le passé et donc en termes concrets sur l'héritage culturel architectural sous forme de protection des monuments et du patrimoine. Le fait que la culture du bâti englobe également les réalisations actuelles de la culture du bâti commence juste à s'imposer en Suisse.

Jusqu'à présent, les réalisations de la culture du bâti n'étaient pas mentionnées comme un domaine à part entière. On voit entre autres qu'elles ont été oubliées dans le message relatif à la loi fédérale sur l'encouragement de la culture qui, dans les commentaires relatifs à l'article 1 de la loi sur l'encouragement de la culture, précise : « Dans la promotion actuelle de la création artistique contemporaine, on distingue par exemple les disciplines suivantes : arts visuels, design, musique, art dramatique, danse, art numérique, littérature. » Or, l'oubli des créations actuelles de la culture du bâti est en contradiction avec l'objectif visant à « renforcer la cohésion et la diversité culturelle de la Suisse » indiqué dans l'article 3 de la loi sur l'encouragement de la culture.

Il est donc primordial de corriger cela maintenant dans le message sur l'encouragement de la culture pour la période 2016 à 2019.

Contrairement à avant, le nouveau champ politique et culturel « culture du bâti » doit maintenant être intégré dans une stratégie globale. La SIA souligne l'importance du rôle porteur commun joué par tous les services et offices fédéraux impliqués dans la culture du bâti. Ils doivent être mentionnés dans le message sous forme d'une liste exhaustive. De plus, le nouveau champ culturel ne doit pas être seulement établi par un groupe interdépartemental. La SIA demande à faire appel à un groupe d'experts pour accompagner cette démarche.

Les réalisations actuelles de la culture du bâti en Suisse et à l'étranger sont tenues en haute estime sur la scène internationale. L'innovation a toujours besoin d'efforts particuliers. C'est la raison pour laquelle la Confédération doit apporter sa

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

selnaustrasse 16
ch 8027 zürich
www.sia.ch
t 044 283 15 15
f 044 283 15 16
verkauf
t 061 467 85 74
f 061 467 85 76

contribution afin que les approches contemporaines de la culture du bâti bénéficient de plateformes adaptées. Il faut faire appel aux conseils spécialisés dans le domaine des créations actuelles de la culture du bâti. En reconnaissant la culture du bâti et en définissant des moyens financiers pour sa promotion, la Suisse répond aux attentes nationales et internationales.

1. Grandes lignes du projet

L'établissement du nouveau champ culturel doit être mentionné comme une nouveauté importante et défini dans le condensé et le descriptif des axes d'action stratégiques de la politique culturelle de la Confédération.

2. Les différents domaines d'encouragement de la politique culturelle

complément suivant à apporter :

2.1 Créations artistiques et culturelles

Même si le nouveau champ culturel et politique est rattaché au domaine Culture et société, il faut également préciser que la culture du bâti représente un domaine à part entière au même titre que l'art, le design, le théâtre, la littérature, la danse, la musique et le cinéma. A moyen et à long terme, il n'est donc pas pertinent que les disciplines de la culture du bâti soient promues par le biais d'autres domaines. Il faut notamment un prix fédéral pour la culture du bâti contemporaine.

2.2 Culture et société

2.2.3 Culture du bâti, patrimoine culturel et monuments historiques

Défis

à corriger :

« Le présent message culture tend vers une compréhension de la culture du bâti alliant le passé et l'avenir de l'environnement construit en des actes présents : au-delà de la protection des monuments et de l'archéologie, les réalisations actuelles en matière de construction et de planification sont aussi prises en compte. »

La culture du bâti historique et contemporaine et sa transmission font également partie de la culture du bâti. Cependant, la culture du bâti contemporaine n'est pas la petite sœur de la protection des monuments et de l'archéologie.

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

selnaustrasse 16
ch 8027 zürich
www.sia.ch
t 044 283 15 15
f 044 283 15 16
verkauf
t 061 467 85 74
f 061 467 85 76

Le dernier § des « nouveaux défis » est trop limitatif. La densification y est décrite uniquement comme une « pression » sur le patrimoine historique. Il s'agit également d'évoquer les potentiels qui résident dans ce processus, notamment pour la création d'une culture du patrimoine bâti contemporain.

Définition de la culture du bâti

Comme toutes les autres formes d'expression culturelles, la culture du bâti est aussi une manifestation esthétique et symbolique de conventions sociales reflétant l'évolution du temps. Dans un même temps, la culture du bâti a un engagement particulier en termes de durabilité. Elle allie en un tout harmonieux exigences conceptuelles, écologiques et économiques.

La culture du bâti voit le jour grâce à l'interaction étroite de différentes disciplines comme l'architecture, l'architecture intérieure et paysagère, l'aménagement urbain et l'urbanisme, l'art de l'ingénierie, la protection du patrimoine et des monuments et par la création, l'entretien et le démontage d'ouvrages de la culture du bâti.

Les créateurs de la culture du bâti participent à la conception d'un épisode dans le continuum entre le passé, le présent et le futur. De nouveaux matériaux, des technologies novatrices et des modes de pensée modernes sont les principaux moteurs de la culture du bâti de demain.

Une condition essentielle pour avoir une culture du bâti de qualité est la maturité culturelle architecturale des citoyens, des constructeurs et des preneurs de décision dans le domaine politique, économique et administratif.

Sur les mesures :

Stratégie interdépartementale pour la culture du bâti ((compléments))

Les membres du groupe de travail interdépartemental doivent être énumérés de manière exhaustive. Il faut faire appel à un groupe d'experts pour accompagner la réflexion.

Mesures de sensibilisation pour la culture du bâti ((compléments))

Outre les planifications tests ou la promotion des concours, la SIA estime qu'il est urgent d'encourager la transmission de la culture du bâti.

3 Mesures et finances

3.1 Office fédéral de la culture

3.1.5 Crédit-cadre pour le patrimoine culturel et les monuments historiques

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

selnaustrasse 16
ch 8027 zürich
www.sia.ch
t 044 283 15 15
f 044 283 15 16
verkauf
t 061 467 85 74
f 061 467 85 76

président

s i a

Les moyens pour le domaine culturel de la culture du bâti sont mentionnés dans le crédit-cadre pour le patrimoine culturel et les monuments historiques avec les inventaires fédéraux, les organisations, la recherche, la formation et le travail de relations publiques.

La SIA demande à ce que les moyens alloués à la culture du bâti soient mentionnés et ventilés à part pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019. Il faut préciser les montants exacts qui seront affectés en 2016, 2017, 2018 et 2019 à l'encouragement de la culture du bâti contemporaine.

La SIA demande à dépenser au minimum un million de francs suisses par an pour la culture du bâti au lieu des CHF 500 000 prévus et à faire figurer ce montant dans le cadre financier.

5 Conséquences

5.1 Conséquences pour la Confédération

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

5.1.2 Conséquences personnelles

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

Il convient de prévoir un poste à 100% et non à 50% comme envisagé pour l'établissement du nouveau champ politique « culture du bâti ».

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

Pour toute demande de renseignements, merci de vous adresser à Dr. Claudia Schwalfenberg: claudia.schwalfenberg@sia.ch, Tél. 044 283 15 94.

swiss society
of engineers
and architects

Meilleures salutations

Stefan Cadosch
Président

Hans-Georg Bächtold
Directeur

selnaustrasse 16
ch 8027 zürich
www.sia.ch
t 044 283 15 15
f 044 283 15 16
verkauf
t 061 467 85 74
f 061 467 85 76